



Medienmitteilung Communiqué de presse

Moutier, le 27 juillet 2020

Le Ministère public régional Jura bernois-Seeland communique:

Moutier

Fin des instructions sur la votation sur l'appartenance cantonale de la commune de Moutier du 18 juin 2017

cpb. Les 16 instructions ouvertes par le Ministère public du canton de Berne pour soupçons de fraude électorale concernant la votation sur l'appartenance cantonale de Moutier sont closes. Six procédures ont été classées, trois procédures ont abouti à une condamnation des prévenus par ordonnance pénale et pour les sept procédures restantes, les prévenus ont été mis en accusation pour fraude électorale.

Le Ministère public régional Jura-Bernois-Seeland, suite à la décision de la préfecture concernant la votation sur l'appartenance cantonale de Moutier du 18 juin 2017 ainsi que d'autres éléments parvenus à sa connaissance, a ouvert 16 instructions pour des soupçons de fraude électorale au sens de l'article 282 du Code pénal ([voir communiqué de presse du 20 novembre 2019](#)). Ces instructions sont désormais closes.

Dans le cadre de ces procédures, le Ministère public a prononcé dans six procédures une décision de classement. Ces décisions sont soit motivées par le fait que les prévenus ont pu établir de manière claire qu'ils étaient effectivement domiciliés à Moutier au moment du vote, soit par le fait que l'enquête n'a pas permis d'établir l'état de fait en lien avec la domiciliation de certains prévenus début 2017.

Trois procédures se sont conclues par le biais d'une ordonnance pénale, soit une décision de condamnation acceptée par les prévenus.

Quant aux sept procédures restantes, elles ont été mises en accusation et feront l'objet d'un jugement que doit rendre le Tribunal de première instance du Jura bernois-Seeland. Le Ministère public considère dans ces procédures que les éléments constitutifs de la fraude électorale sont réalisés et demande au Tribunal la condamnation des prévenus.

Notes aux rédactions: *Raphaël Arn, procureur en charge de ces instructions, sera atteignable pour répondre aux questions des journalistes, aujourd'hui entre 10 heures 30 et 12 heures au 031 636 32 71.*